



TANGUEANDO - La Maison du Tango -
51 rue de Bayard 31000
Toulouse / www.tangueando.fr / Tél.: 05 62 73 10 62

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale annuelle de l'Association
Tangueando
Vendredi 6 décembre 2013 à 19h**

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Rapport d'activité et rapport moral
2. Rapport financier (période du 1er septembre 2012 au 31 août 2013) débat, affectation du résultat et quitus au Trésorier
3. Rapport sur la situation et l'activité du 1er septembre 2013 au 1er décembre 2013 -
Perspectives pour l'année 2013-2014 et orientations
4. Informations sur les discussions en cours avec le propriétaire sur la conformité/sécurité de l'immeuble
5. Questions diverses
6. Présentation des membres actuels du conseil d'administration
7. Élection des nouveaux membres du Conseil d' Administration

**Cette Assemblée Générale sera précédée du pot de l'amitié de 18h30 à 19h
Elle sera clôturée à 21h par une auberge espagnole**

Chacun est invité à apporter de quoi boire et manger, de préférence de sa composition **et à partir de 21h30: MILONGA** entrée offerte aux adhérents
P.A.F. 6€ pour les non-adhérents

(1) Tangueando-Toulouse étant une association loi 1901, l'assemblée générale annuelle avec convocation des adhérents est obligatoire. Pour pouvoir voter, il faut être adhérent actif. (cotisation 2013-2014 à jour). Il est possible de prendre son adhésion le jour même de l'AG. Les membres du Conseil d' Administration sont des adhérents bénévoles élus, ils ne peuvent pas percevoir de rémunération.

(5) Vous pouvez soumettre une question par écrit au moins 10 jours avant l'AG

(7) Selon les statuts de l'association, (à disposition des adhérents au secrétariat)

- le Conseil d'administration peut comporter jusqu'à 12 membres
- le renouvellement des membres du CA a lieu chaque année par tiers.
- La durée du mandat est de 3 ans.
- les membres associés ne votent pas mais ils peuvent venir participer aux débats.

Déroulement prévu pour l'Assemblée Générale du Vendredi 6 décembre 2013

18h30-19h Accueil et pot de l'amitié

19h Début de l'A.G ; désignation du secrétaire de séance

19h-20h Rapport d'activité et rapport financier

Informations sur l'activité depuis le 1/09/2013, les discussions en cours avec le propriétaire

20h-20h30 Questions diverses, débats, perspectives, votes

20h30-21h Présentation du CA, rôle de chacun, remerciements aux adhérents qui renforcent le CA, élection des nouveaux membres (*)

21h Auberge espagnole et conviviale !

21h30 Début du bal

24h Fin du bal

(*) Le CA ou conseil d'administration :

Selon les statuts de l'association, il peut comprendre jusqu'à 12 membres élus en A.G., chaque membre est élu pour un mandat de trois ans.

Aujourd'hui, le CA comprend 10 membres. Il est nécessaire de le renforcer afin de mieux répartir les tâches et d'assurer son renouvellement.

Le nouveau CA constitué lors de l'A.G. modifiera ou confirmera, lors de sa première réunion dans les semaines qui suivent, le nouveau bureau (président, secrétaire-CA, trésorier)

Voici le CA dans sa composition actuelle :

Jean-Marc Mérouani	Président depuis janvier 2013, mandat au CA à renouveler
Bernard Bonnafos	Trésorier depuis janvier 2013, mandat au CA en cours
Pierre Carraud	Secrétaire depuis janvier 2013, mandat au CA en cours
Philippe Villanova	Fin du mandat au CA en cours, mandat à renouveler
Anne-Dominique Davet	Mandat au CA en cours
Corinne Alquier	Mandat au CA en cours
Nina Kudler	Mandat au CA en cours
Francis Le Bihan	Mandat au CA en cours
Jean-François Imbert	Mandat au CA en cours
Stéphane Dupont	Mandat au CA en cours
Michel Espinasse	Mandat à confirmer à l'AG 2013

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre le CA, vous pouvez nous faire parvenir votre candidature et venir nous rencontrer lors de notre réunion du **mardi 26 novembre 2013**, de 19h30 à 21h30, vous pouvez également décider de vous présenter lors de l'A.G.

Il est possible de consulter les compte-rendus des réunions du CA au secrétariat.

Lors de l'assemblée générale, les différents votes se feront à main levée.

Seule l'élection des membres du Conseil d'Administration se fera à bulletin secret. Le dépouillement aura lieu immédiatement.